

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans, de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales et de la commission des jeunes agriculteurs du 9 octobre 2024

L'agriculture apporte déjà sa pierre à l'édifice

La Confédération doit faire des économies. Les coupes budgétaires prévues dans cette optique concernent aussi l'agriculture, et ce à trois niveaux : le budget 2025, les enveloppes financières agricoles 2026-29 et l'assainissement général du budget fédéral. Le secteur agricole s'oppose fermement à ces coupes. Ses dépenses nominales sont stables depuis des décennies, sa part dans les dépenses fédérales est en baisse, les contraintes sont en hausse et le bas niveau du revenu des exploitations agricoles est déjà inquiétant.

Il y a de cela vingt ans, la Confédération allouait 7,4 % de son budget à l'agriculture. L'année dernière, ce n'étaient plus que 4,7 %. Depuis deux décennies, les dépenses nominales pour l'agriculture sont stables à environ 3,6 milliards de francs par an, alors que les dépenses fédérales ont augmenté de près de 40 milliards, soit de plus de 80 %. L'agriculture n'est donc pas responsable du trou qui grève les finances de l'État. Aujourd'hui, l'Union suisse des paysans (USP), l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) et la commission des jeunes agriculteurs (COJA) se sont retrouvées devant le Palais fédéral pour manifester contre les mesures d'économies au détriment de l'agriculture indigène dans le budget 2025 (- 48,5 millions de francs, - 1,4 %), les enveloppes financières agricoles 2026-29 (-230 millions de francs, -1,6 %) et la contribution de l'agriculture à l'assainissement général du budget de la Confédération, d'une ampleur de 210 millions de francs.

L'agriculture ne saurait faire les frais d'une politique financière mal ficelée. Aujourd'hui déjà, le bas niveau du revenu des familles paysannes indigènes est inquiétant. Un rapport du Conseil fédéral paru cette année révèle que le salaire moyen des chef-fe-s d'exploitation s'élève à peine à 17 francs de l'heure. Plus de 80 % des exploitations dans les régions de montagne ont un revenu inférieur au salaire de référence. La situation des exploitations dans les régions de plaine est certes un peu plus favorable, mais encore loin d'être satisfaisante. Une amélioration de la situation économique est impérative pour une agriculture suisse durable sur le plan social, écologique et économique. Qui plus est, en vertu de la Constitution et de la loi sur l'agriculture, le Conseil fédéral est tenu de prendre des mesures lorsque des exploitations qui travaillent bien ne parviennent pas à dégager de revenu adéquat. Avec ses plans d'économies, il fait tout le contraire !

À cela s'ajoute l'augmentation incessante des exigences pour l'obtention des paiements directs. Les exploitations agricoles doivent constamment répondre à de nouvelles obligations suite à des décisions politiques. Ces obligations entraînent des dépenses et des coûts supplémentaires ou des rendements plus faibles et donc une baisse des revenus. Au lieu de réhausser les paiements directs pour compenser l'augmentation des prescriptions, voilà que la Confédération veut les réduire, alors que les exploitations doivent déjà se serrer encore davantage la ceinture en raison de l'augmentation des coûts de production. Elles ne peuvent d'ailleurs répercuter ces coûts que de manière très limitée par le biais de prix plus élevés. La plupart des exploitations ont perdu leur capacité d'investir.

Avec ses mesures d'économies, le Conseil fédéral touche un secteur qui n'est pas responsable des problèmes, qui en fait toujours plus et qui est déjà vulnérable sur le plan économique. La jeune génération a besoin de perspectives fiables et d'une sécurité de planification pour se risquer à reprendre une exploitation. Un tel risque requiert un endettement et un besoin d'investissement continu. C'est pourquoi l'USP, l'USPF et la COJA demandent au Conseil fédéral et au Parlement de renoncer à leurs mesures d'économies injustes pour les familles paysannes.

Page 2 | 2

Renseignements :

Markus Ritter, président de l'USP, tél. 079 300 56 93

Anne Challandes, présidente de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales, tél. 079 396 30 04

Damien Rey, président de la commission des jeunes agriculteurs, tél. 079 566 38 10

Leana Waber, vice-présidente de la commission des jeunes agriculteurs, tél. 079 512 04 10

www.sbv-usp.ch